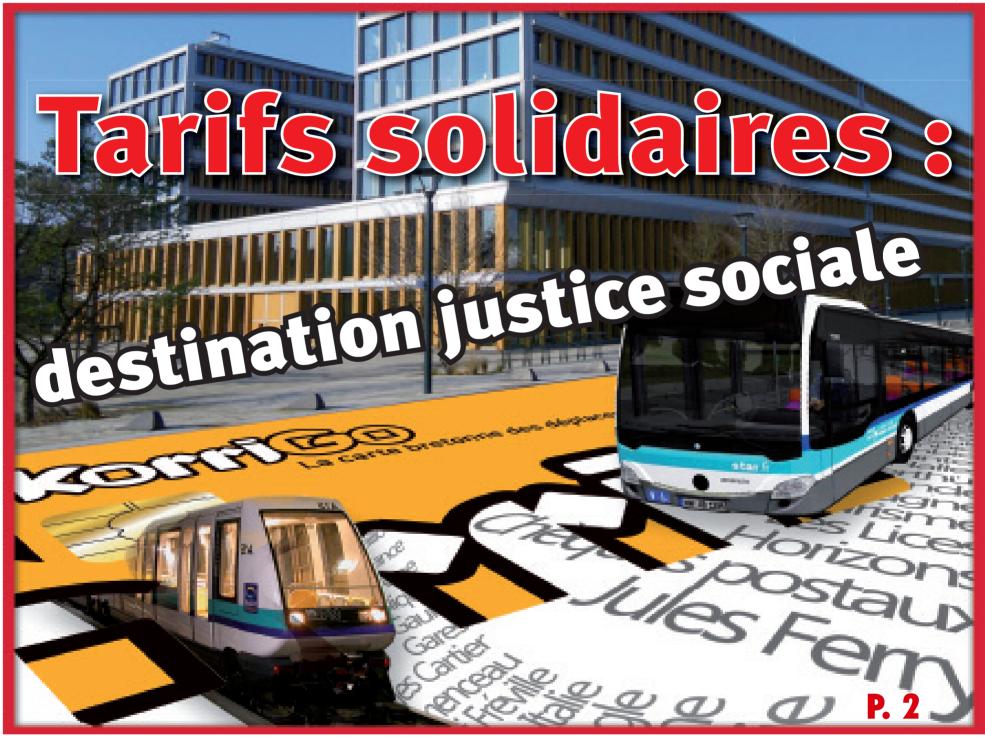
Pinent Rouse Journal des élus communistes rennais

www.eluscommunistesrennais.org



NOTRE VILLE

Eau en saveurs : l'accord gagnant/gagnant avec les agriculteurs P. 4



DACTION/SOLIDARITÉ

Égalité, mon œil!

80 affiches et 300 images sur les droits des femmes : à découvrir jusqu'au 8 mars, espace Oscar Niemeyer à Paris. Les affiches et images rassemblées, réalisées pour des associations, des organisations syndicales, politiques ou des institutions, rendent compte de la diversité des enjeux féministes contemporains.

Infographie : Bertrand Duclaud - www.altacarte.net

PORTRAIT

Derrière les barreaux...
devant l'objectif.
P. 6 Catherine Réchard P. 8



Economie/Société

Actualité

Notre Ville

Notre Ville

Action / Solidarité Action / Solidarité

Portrait

Transports en commun : la justice sociale marque des points

C'est acté! Au conseil d'agglomération du 25 février 2016, le nouveau dispositif de tarification solidaire dans les transports publics de Rennes Métropole a été présenté.

Un socle de gratuité continuera de bénéficier aux personnes les plus précaires. Celui-ci sera adapté et complété par un système de tarifs dégressifs en fonction des revenus et des situations. Environ 35 000 personnes supplémentaires devraient être concernées par des réductions de 50% ou de 85% sur leur abonnement.

« 35 000 nouvelles personnes pourraient bénéficier d'un tarif solidaire »

Adjointe à la Maire de Rennes et conseillère communautaire, Laëtitia Médard s'est investie dans le groupe de travail « Tarification Solidaire » qui a planché sur la nouvelle grille. Depuis le début, elle a milité pour préserver le socle de gratuité et pour y ajouter un système de tarifs en fonction des revenus.

Piment Rouge: Une nouvelle tarification sociale dans les transports publics a été présentée au conseil d'agglomération du 25 février. Pourquoi cette évolution?

Laëtitia Médard : Jusqu'à maintenant, la tarification sociale dans les transports s'appuyait uniquement sur la gratuité sociale en fonction des revenus. L'origine de ce dispositif - quasi unique en France – est à mettre à l'actif des élus communistes très impliqués sur cette question. Dans la continuité de nos prédécesseurs, nous étions attachés à rendre encore plus équitable cette tarification car on constatait un effet de seuil élevé. Effectivement, avec quelques dizaines d'euros de



plus de revenus, une famille pouvait passer d'un tarif gratuit à un tarif plein. Durant la campagne des élections municipales, les communistes avaient porté l'idée d'une progressivité des tarifs en fonction des revenus, engagement qui a été repris dans le programme de l'ensemble de la liste de gauche à Rennes.

PR: Et les principes de la nouvelle tarification solidaire, quels sont-ils?

LM: Nous avions défendu l'idée de maintenir le principe de gratuité sociale

pour les très faibles revenus. Ce qui est le cas. Cette nouvelle tarification solidaire sera aussi plus juste: une progressivité des tarifs va être mise en œuvre avec trois niveaux de réduction: la gratuité, une réduction de 85% et une réduction de 50%. Par ailleurs, depuis de nombreuses années, nous portions l'idée d'harmoniser les conditions d'attribution de la carte Sortir! et de la carte Korrigo. C'est chose faite : le périmètre de revenus pris en compte sera celui du dispositif «Sortir !». L'intérêt est double : des démarches plus simples pour les personnes bénéficiant de ces deux aides et il favorisera les couples avec enfants et les familles monoparentales. Enfin, il permettra d'augmenter le nombre de personnes éligibles : 35 000 nouvelles personnes pourraient bénéficier d'un tarif solidaire pour utiliser les transports en commun.

PR: Selon vous, en quoi cela constitue-t-il un progrès?

LM: C'est indéniablement un progrès. Avec ce dispositif, un habitant sur trois de la Métropole pourrait être concerné par la gratuité ou la réduction de tarifs ! Il permettra donc d'élargir le droit à la mobilité, droit qui en conditionne bien d'autres : loisirs, emploi, etc. Car, en augmentant le nombre de bénéficiaires, on évalue à plus d'un million de voyageurs supplémentaire sur le réseau de transport en un an. Il faut noter également que cette nouvelle tarification aura un coût supplémentaire pour Rennes Métropole d'un million d'euros: un effort financier considérable au regard du contexte budgétaire. C'est une vraie décision solidaire...

Chiffres clés

+ 35 000

35 000 personnes supplémentaires pourraient bénéficier d'une tarification solidaire avec des réductions de 50 % ou de 85%.



1 million

Avec cette nouvelle mesure, 1 million de voyages supplémentaires par an sont attendus.



11 millions d'euros

Rennes Métropole consacrera 11 millions d'euros supplémentaires pour la mise en place de la nouvelle grille tarifaire. Il s'ajoutera aux 10 millions consacrés à la gratuité sociale.



A partir de 2017

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur à partir du 1^{er}janvier 2017. Un socle de gratuité sera maintenu pour les ménages les plus précaires.

| Taux de réduction applicable au montant de l'abonnement mensuel | 100% | 85% | 50% |
|--|--|---|---|
| Composition familiale | Seuil n°1 Revenu mensuel inférieur ou égal à | Seuil n°2 Revenu mensuel compris entre € et€ | Seuil n°3 Revenu mensuel compris entre € et€ |
| Personne seule | 900€ | 901€ et 1050€ | 1051€ et 1200€ |
| Couple sans enfant | 1350€ | 1351€ et 1575€ | 1576€ et 1800€ |
| Famille monoparentale ou couple avec 1 enfant | 1620€ | 1621€ et 1890€ | 1891€ et 2160€ |
| Famille monoparentale ou couple avec 2 enfants | 1890€ | 1891€ et 2205€ | 2206€ et 2520€ |
| Par enfant supplémentaire | 270€ | 315€ | 360€ |

Cheminots: une certaine idée du service public ÉDITORIAL

Elles sont cheminotes, ils sont cheminots. Ils sont au technicentre, au dépôt, aux guichets, contrôleurs...fiers de leurs métiers, attachés au service public et à la solidarité. Ils ont désormais leur livre. « En train...de disparaître » de Marc Gballou et de Daniel Le Danvic aurait pu être nostalgique.

Tout a commencé par une passion : celle que Daniel Le Danvic cultive depuis de longues années pour la photographie. Pendant sa carrière d'agent conduite, il a eu l'occasion de prendre de nombreux clichés le long des voies de chemin de fer, dans les gares et aussi de ses collègues au travail dans la diversité de leurs métiers.

Cette collection d'images tout à fait singulière méritait de profiter à tous.

« En train... de disparaître » n'est pas qu'un beau livre. Le journaliste Marc Gballou évoque un ouvrage sur un des fleurons de l'économie française et sur une culture cheminote qui « appelle à la solidarité ».

COMPÉTITION ET RENTABILITE SONT NEFASTES AU DÉVELOPPEMENT **DU RAIL**

« Les cheminots sont fiers de rendre service à la nation et donnent du sens à leur métier par le service rendu à l'usager, quels que



Marc Gballou **Journaliste**



Daniel Le Danvic Cheminot et photographe

soient ses revenus ou son lieu d'habitation. »

Cette conception du service public est le fil conducteur des portraits de ces cheminotes et de ces cheminots dont les visages parsèment le livre.

« En train... de disparaître » aurait pu verser dans la nostalgie d'un hypothéti-« âge d'or ». Au que contraire, ce qu'il nous dit c'est que la grandeur et la solidité d'une entreprise est avant tout fondée sur la valeur de celles et ceux qui y travaillent.

Les méthodes importées du privé pour le management, « la compétition » et la course à la rentabilité sont aussi étrangères que néfastes au développement du rail en France.

« Le ferroviaire ne peut exister que dans une idée de service public. Si ce n'est que pour faire « du pognon », ça ne sert à rien ». (Maëlig Leyet - Contrôleur sur TGV - Page 42)

« En train...de disparaître » Daniel Le Danvic/ Marc Gballou 2015 - Éditions Privat



Éric Berroche Adjoint à la Maire de Rennes Président

du groupe communiste

2015 a été une année bien difficile, tragique même. La tristesse nous habite encore. L'inquiétude, la peur parfois, s'immiscent souvent dans nos pensées. Nous sommes durablement meurtris.

Mais la menace et le bruit des armes, les assassinats et le déferlement de haine n'ont pas altéré notre dignité, notre capacité à résister. Nous nous sommes levés par millions. Nous sommes debout. C'est notre honneur, en ces terribles circonstances, d'avoir su puiser dans nos idéaux la force de tenir face à la barbarie.

Les mots liberté, égalité et fraternité, enracinés en nous, ont resurgi dans notre quotidien. Ils résonnent d'une manière nouvelle et on en réinterroge la signification, leur traduction dans nos vies quotidiennes. Ils appellent une réflexion et des actes pour les conforter. Or, ces exigences ont été singulièrement détournées, dévoyées au bénéfice d'une proposition ridiculement pathétique sur la déchéance de nationalité et la révision de notre Constitution.

Ridicule, dans une période de tensions et de menaces sur notre sécurité, de se détourner de débats et d'actes nécessaires en focalisant sur une mesure totalement inefficace. On peut même considérer qu'il s'est agi là d'une forme de confiscation de la démocratie, d'une diversion pour esquiver bien des sujets...dont celui portant sur l'articulation entre l'exigence de sécurité et la confortation de nos libertés. Tout, en effet, appelle un sursaut de nos pratiques démocratiques. Et nous n'oublions pas, en cette période d'immenses difficultés, que chacun doit pouvoir accéder à une vie décente, à un travail ou une formation, à un logement, à l'éducation et à la culture, aux arts, au sport et aux loisirs...

Telles sont les valeurs qui inspirent durablement vos élus communistes à la Ville de Rennes.

Elle a vécu en rebelle et sans jamais s'excuser

Edmonde Charles-Roux, décédée en janvier dernier, avait une relation privilégiée avec Rennes. Alain Coquart, ancien conseiller municipal, nous dit pourquoi.

C'est lors des rencontres du Goncourt des lycéens que j'ai pu rencontrer Edmonde Charles-Roux.

Si beaucoup a été dit et écrit sur la femme qu'elle a été et sur ses engagements, en particulier aux côtés des communistes et du journal l'Humanité, je souhaite dire combien était forte son attention pour la jeunesse à travers son engagement dans le Goncourt des lycéens, attachée qu'elle était à ce que cette manifestation demeure rennaise.

Elle passionnait les lycéennes et lycéens en leur parlant avec enthousiasme des auteurs et de la littérature, « un enrichissement, un luxe qu'elle ne pouvait considérer comme une chose inutile parce que non basé sur l'exploitation » pour paraphraser ses propos dans une interview.

On peut dire qu'elle avait une attention forte pour la jeunesse.

Chacune de ses interventions lors des Rencontres Goncourt faisait retenir

avec enthousiasme

Elle passionnait les lycéennes et lycéens en leur parlant

leur souffle aux lycéennes et lycéens présents dont l'enthousiasme se manifestait dans le cortège qu'ils formaient pour l'accompagner ensuite dans les couloirs du Triangle.

Je terminerai par un re-

Est-ce parce qu'elle vécut en rebelle qu'aucun représentant du gouvernement n'était présent à ses obsèques ?

Maître des forges

Si vous êtes payé au SMIC, vous feriez mieux de ne pas trop la ramener, parce que le chômage, c'est de votre faute! Même que c'est Pierre Gattaz qui l'a dit en dénonçant « le salaire minimum le plus chargé en Europe » (c'est faux!) et même que ça empêche les patrons, terrorisés à l'idée d'embaucher, de créer de l'emploi ! Après s'être goinfré du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi qui a créé un nombre ridiculement petit de jobs (100 000 emplois pour 25 milliards d'argent public offert), le patron des patrons a toujours la dalle et continue sa croisade contre les 35 heures, le code du travail, le CDI... Tous également responsables, selon lui, du chômage de masse.

Mais lui, non! Le chômage, c'est pas de sa faute ni à ses amis du Medef.

2 millions d'emplois industriels détruits en France depuis 1980, à une époque où c'était Gattaz père, Yves de son prénom, qui était le grand manitou des tauliers! 40 ans de délocalisations décidées dans les Conseils d'Administration par des types qui pensent comme Macron!

Et le patronat français n'y serait pour rien!? Patronat? Oups! Pardon!! « Entrepreneurs », ça fait plus moderne!

« Ici, la main-d'œuvre est plus coûteuse qu'à l'étranger. Si nous maintenions le même salaire pour la journée réduite à douze heures, la partie ne serait plus tenable. Nous serions dans l'obligation de fermer nos manufactures et de les transporter là où l'ouvrière est la moins dispendieuse. ». Cette déclaration sur le passage de la journée de travail de 14h00 à 12h00 date de 1848!!!

Comme le Medef d'aujourd'hui et avec le même genre d'arguments, la Chambre patronale des soieries de Lyon faisait déjà dans le chantage à l'emploi dès le XIXème siècle. Moderne qu'on vous dit!



Du concret pour l'écologie

En décembre dernier, à propos de l'accord de Paris, François Hollande a déclaré que « le monde a écrit une nouvelle page de son Histoire ». S'il veut réellement atteindre les objectifs de la COP 21, le Président de la République serait bien inspiré d'écrire aussi une nouvelle page de son quinquennat en faisant sortir le pays de l'austérité dans lequel il la maintient. Les collectivités qui voient leur dotation baisser depuis plusieurs années jouent effectivement un rôle clef reconnu pour la préservation de l'environnement.

Voici quelques exemples récents et plus anciens de mesures prises dans notre ville et notre Métropole.

Eau en saveurs:

l'accord gagnant/gagnant avec les agriculteurs

A l'occasion du Carrefour des Gestion Locales de l'eau qui se tenait les 27 et 28 janvier au Parc des Expositions, Yannick Nadesan, président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais a signé la Charte d'adhésion au réseau national eau et bio des sites pilotes de l'agriculture biologique.

En à peine plus d'un an d'existence, la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) n'a pas chômé. Née de la fusion de 16 structures intercommunales, elle a harmonisé les politiques de l'eau potable de pas moins de 56 communes.

La CEBR a également débuté l'harmonisation des prix de l'eau avec l'ambition d'allier protection de l'environnement et tarification sociale.

La facture s'est donc allégée avec la mise en place des 10 premiers m3 gratuits, une tarification progressive ou encore le Crédit Eau pour les familles et les plus démunis (bénéficiaires de la CMU-C).

Pour Yannick Nadesan « L'eau que l'on verse dans son verre ne peut pas coûter aussi cher que l'eau de la piscine ».



Yannick Nadesan, Président de la CEBR signant la Charte d'adhésion au réseau national des sites pilotes de l'agriculture biologique avec Jean-Paul Gabillard, Président de la

DÉVELOPPER L'EMPLOI AGRICOLE ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La signature, en décembre, d'un accord avec des agriculteurs exploitant des terres à proximité des captages marque une nouvelle étape dans la reconquête de la qualité de l'eau dans notre région, mais pas

«Les agriculteurs s'engagent sur des pratiques moins impactantes sur l'environnement via un cahier des charges et la ville achète leurs productions de porc et de lait. » explique Yannick Nadesan. « C'est un accord gagnant/gagnant portant autant sur la préservation de l'emploi local et l'emploi agricole que sur l'amélioration de la qualité des repas servis aux enfants et la protection de l'environnement ».

BASSIN RENNAIS, SITE PILOTE

C'est dans cette dynamique que la CEBR a adhéré au réseau national des sites pilotes de l'agriculture biologique à l'occasion du 2ème Carrefour des Gestions Locales de l'eau.

Jean-Paul Gabillard, Président de la Fédération Régionale des Agriculteurs

Biologique s'en réjouit et n'est pas étonné. « Avec la création de sa marque « Eau en saveurs », la CEBR était déjà en avance ».

Le réseau des sites pilotes est un groupe composé de paysans, de techniciens et d'élus. Il s'agit de mutualiser les expériences et d'avancer sur la protection des zones de captage, de développer l'agriculture bio

La CEBR envisage maintenant la création d'une centrale d'achat destinée à proposer la démarche engagée par les cantines scolaires rennaises à d'autres restaurations collectives du territoire.

DANS NOS QUARTIERS

Bientôt, un nouveau terrain de baseball à Rennes

Celui qu'ils utilisent actuellement à La Bellangerais n'étant plus adapté aux normes de leur fédération pour accueillir des compétitions, les amateurs de baseball vont bénéficier d'un nouveau terrain.



pétitions, les Les baseballeurs rennais utilisent amateurs de baseball vont bénéfi- gerais.

Celui-ci se situera près de l'actuel complexe sportif Robert Delaunay et nécessitera 580 000 euros d'investissements. Date de livraison prévue : septembre 2017.

Sur son site, le club des Red Wings salue «une date historique pour des générations de baseballeurs & softballeurs rennais ».

Le passage à niveau boulevard Marbeuf sera supprimé



Le coût des travaux est estimé à 26 millions d'euros.

Une trémie sera aménagée boulevard Marbeuf afin de supprimer l'actuel passage à niveau. Cette opération sera l'occasion d'un réaménagement et d'une requalification du secteur.

Des itinéraires piétons et cycles seront par ailleurs créés.

Les travaux dont le coût est estimé à 26 millions d'euros débuteront en 2019 et seront co-financés à 50% par la SNCF.

Cultures URBAINES



Le peintre Pedro expose à la MJC Antipode.

URBAINES, festival atypique, multiforme et multipolaire animera de nombreux équipements de quartier (Antipode, Triangle, Grand Cordel...) jusqu'au 6 mars.

Expositions, spectacles, stages/ateliers et rencontres mettent en valeur les cultures, pratiques et tendances urbaines.

URBAINES terminera en beauté au Triangle avec une braderie (Dimanche 6 mars à partir de 11h00) et une battle Hip Hop rassemblant de jeunes talents venus de toute la Bretagne. http://www.urbaines.fr/

Bus : vers une sortie du diesel ?

Afin de réduire la pollution due aux hydrocarbures, Rennes et Rennes Métropole font le pari du vélo, de la marche à pied, du co-voiturage et affichent de grandes ambitions pour le développement des transports en commun.

En 2016, les travaux de la ligne B du métro et de la nouvelle gare franchiront de nouvelles étapes.

Également, une réflexion sera engagée autour de la sortie progressive du diesel pour le parc de bus.



 Une réflexion sera engagée autour de la sortie progressive du diesel pour les bus

Bréquigny : l'eau de la piscine trois fois recyclée !

L'eau usée des bassins de la piscine de Bréquigny était déjà réutilisée pour nettoyer les filtres après que sa chaleur ait servi à préchauffer l'eau froide qui alimente ces mêmes bassins.

Depuis le mois de septembre, Rennes va plus loin en matière d'économie d'eau et d'énergie.

Ainsi, cette eau déjà réutilisée sert, en toute fin de cycle, au nettoyage des rues.

Cette mesure permet d'économiser 3.700 m³ par an.



En toute fin de cycle, l'eau de la piscine sert au nettoyage des rues

DANS NOS QUARTIERS

La Maison de Suède rénovée et agrandie



La Maison de Suède est connue et appréciée par les hahitants

Connue et appréciée des habitants, la MJC Maison de Suède propose toute l'année des activités culturelles, sportives et ludiques aux jeunes et aux moins jeunes.

La MJC est aujourd'hui à l'étroit dans ses murs...mais plus pour longtemps.

Comme l'à annoncé l'élu du quartier Éric Berroche à l'occasion de ses vœux, « 600 000 euros seront consacrés à sa rénovation et à son extension. »

Le terrain de hockey d'André Fresnais rénové



La Ville va engager la rénovation complète du terrain de hockey.

Le terrain synthétique du stade André Fresnais utilisé par les clubs de hockey sur gazon, présente aujourd'hui un état d'usure important.

La Ville va engager sa rénovation complète ainsi que celle de ses abords avec le remplacement de la pelouse et de nouveaux systèmes de drainage et d'éclairage.

Le coût est estimé à 720 000 euros.

Jeudis du temps : « Gagner la bataille de ne pas devenir des fourmis »

Le jeudi 11 février, dans le cadre des « Jeudis du Temps », un cycle de conférences organisé par le Bureau des Temps de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, Katja Krüger accueillait Hubert Reeves.

Depuis la naissance de l'univers jusqu'à l'organisation des temps humains, le célèbre astrophysicien a mis en musique une symphonie de science, de poésie et de vie quotidienne.

« L'aventure de l'univers commence il y a 14 ou 15 milliards d'années » Et avant ? « S'il n'y avait pas de temps avant, alors le mot « avant » ne veut plus rien dire. »

Devant une salle archicomble, Hubert Reeves invite à réfléchir, « à toucher les limites de l'ignorance » sur une des plus grandes questions que se pose l'Humanité : de quand date le début du temps ?

Citant volontiers Einstein, Saint Augustin ou encore Démocrite, Hubert Reeves captive son auditoire composé de férus de sciences comme de néophytes sur cette problématique aussi vertigineuse que fascinante.

Plus terre à terre, pour « passer de la science à la vie concrète » il amène aussi à s'interroger sur notre rapport au temps dans notre vie quotidienne où

« il y a de moins en moins de temps pour soi ».

LE TEMPS EST UNE RESSOURCE ÉPUISABLE

« Le temps étant une ressource épuisable comme les minerais ou le pétrole », il s'agit de « gagner la bataille de ne pas devenir des fourmis », ne pas être des machines à travailler puis à rentrer à la maison.

Hubert Reeves évoque les mesures prises à Rennes à l'initiative du Bureau des Temps sur les horaires de cours dans les universités.

« À la fac, les cours commençaient à 9h00, 10h00 ou 11h00, ce qui provoquait un afflux massif d'étudiants dans les transports publics et des embouteillages. Le décalage d'un quart d'heure de cer-

s.rennes.fr | Twitter : @BuroTempsRe

02 23 62 20 95 - temps@ren

tains horaires a permis de désengorger le métro et les bus et de réduire la circulation. » Moins de temps de transport, c'est évidemment moins de pollution et c'est moins de temps perdu utilisable pour soi ou pour les siens.

Cet étalement du temps « économiquement viable et écologiquement souhaitable » pourrait s'élargir à d'autres institutions et aux entreprises.

« İl y a besoin d'une pensée globale du temps à l'échelle de la ville ».

Pour Katja Krüger, conseillère municipale communiste déléguée aux Temps de la ville, « c'est tout ce qui donne son sens au Bureau des Temps pour que chacune et chacun puisse gagner en qualité de vie. La reconquête du temps pour soi ouvre des espaces de liberté individuelle. »

Contactez vos élus:

Éric BERROCHE



Adjoint à la Maire délégué aux quartiers Le Blosne et Bréquigny e.berroche@ville-rennes.fr

Laëtitia MÉDARD



Adjointe à la Maire déléguée à la Petite enfance <u>l.medard@ville-rennes.fr</u>

Yannick NADESAN



Conseiller municipal délégué à l'eau, au contrôle budgétaire et aux services concédés <u>y.nadesan@ville-rennes.fr</u>

À vos marques, prêts, votez!

Le jeudi 11 février, dans le cadre des « Jeudis du Temps », Katja Krüger accueillait Hu-

Jusqu'au 6 mars, les Rennais sont invités à voter pour les projets déposés dans le cadre du budget participatif. La ville va consacrer 3,5 millions d'euros par an pour mettre plus de démocratie dans la démocratie locale.

conférences sur

Entre le 15 octobre et le 30 novembre 2015, pas moins de 992 projets ont été déposés!

Après vérification de leur viabilité par les services de la Ville et avis des comités et conseils de quartier, les rennais, sont invités à l'agora citoyenne, place de l'Hôtel de Ville.

Du 25 février au 6 mars, il sera possible pour les porteurs de projets de venir exposer leurs idées.

Dans le même temps, les



Rennais seront « appelés aux urnes » pour élire leur projet préféré.

Pour tout renseignement et pour voter: http://fabriquecitoyenne.rennes.fr/

Katja KRÜGER



Conseillère municipale déléguée au temps de la ville k.kruger@ville-rennes.fr

Economie/Société

Notre Ville

Notre Ville

LEWHILD FARA LINGELA CON

Action / Solidarité Action / Solidarité

Portrait

Égalité, mon œil!

80 affiches et 300 images sur les droits des femmes : à découvrir jusqu'au 8 mars, espace Oscar Niemeyer à Paris (2 rue Mathurin Moreau – Métro Colonel Fabien). Les affiches et images rassemblées, réalisées pour des associations, des organisations syndicales, politiques ou des institutions, rendent compte de la diversité des enjeux féministes contemporains.



Sébastien Marchal

Affiche réalisée par Sébastien Marchal pour soutenir le mouvement social étudiant du « printemps d'érable » au Québec en 2012.

Sur cette affiche, le corps féminin souvent exhibé à des fins publicitaires ou au contraire camouflé pour des raisons religieuses devient un symbole de lutte.



« Égalité, mon œil ! » est sollicitée en France et à l'international.

Felix Beltran « Angela Davis »

Militante du mouvement des droits civiques aux États-Unis, Angela Davis fut poursuivie par la justice et emprisonnée vingt-deux mois, accusée, à tort, d'avoir fournie des armes à trois prisonniers qui tentaient de s'échapper.



Affiche de Sarah Fouquet commandée par l'association « unies-vers-elles » afin de mobiliser les Tunisiennes pour le vote de la Constitution en 2011. En France, il aura fallu attendre le 29 avril 1945 pour que les femmes, dont certaines venaient de s'illustrer dans la Résistance aient enfin le droit de vote.



« Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. »

Affiche de Sébastien Gaudard réalisée en 2007 pour la ville de Besançon. Dans le monde, une femme sur trois est victime de violence physique ou sexuelle, la plupart de ces actes sont le fait de leur partenaire intime





Luba Lukova « Fun in the sun » Cette affiche de Luba Lukova se

passe de commentaires tant elle illustre bien les inégalités femmes/hommes.



En France, les salariées touchent en moyenne 27% de moins que les salariés... Chez les cadres, les inégalités salariales peuvent atteindre plus de 40 % d'écart. Les lois existantes pour combattre cette injustice sociale doivent avoir les moyens d'être appliquées.



Grapus « La Gonfle »

Cette image du groupement de graphistes Grapus a été censurée par Facebook. Selon Laurent Klajnbaum, un des organisateurs de l'exposition « Egalité, mon œil! », il lui a été signifié qu'elle ne serait pas appropriée aux « règles de la communauté ».



Affiche réalisée par Vanessa Verillon pour le 40ème anniversaire du procès de Bobigny. Ce procès qui s'est tenu en 1972 mit au banc des accusées 5 femmes dont une mineure inculpées de complicité ou de pratique de l'avortement. Le verdict contribua à l'évolution de la dépénalisation de l'avortement et à la liberté des femmes de disposer de leur corps.



Economie/Société

Notre Ville

Notre Ville

Action / Solidarité Action / Solidarité

« Optimisation fiscale » : Les élus communistes d'Ille-et-Vilaine lèvent un lièvre

Grace à une astyce fiscale, certains établissements industriels paient 10 à 20 fois moins d'impôts locaux que les autres. L'Association des Élus Communistes et Républicains d'Ille-et-Vilaine (ADECR 35) a alerté les sénateurs en préparation de la Loi de Finances 2016. Les patrons peu scrupuleux devront désormais passer à la caisse comme tout le monde.

Depuis plusieurs années, il est beaucoup question de la fiscalité des entreprises... surtout pour l'« alléger » avec des résultats sur l'emploi quasi nuls.

Mais certains patrons ne se contentent pas des généreuses aides publiques tellement en vogue chez Valls, Macron et consorts. Une fois le CICE empoché, il reste bien des moyens pour ne pas payer d'impôts. Quand on est poli, on dit: « optimisation fiscale », ça fait plus propre!

Ainsi, certains établissements industriels échappent à la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) en créant des SCI (Sociétés Civiles Immobilières) pour gérer leurs biens immobi-

10 A 20 FOIS MOINS D'IMPÔTS!

CFE, SCI... ces sigles peuvent facilement donner mal à la tête. « C'est assez simple » explique Jérôme Desbrousses, conseiller municipal à Chevaigné et Président de l'ADECR 35, « la CFE est un peu la Taxe d'Habitation que doivent payer les entreprises. Si celles-ci créent une SCI pour leurs bâtiments, elles sont soumises à une imposition beaucoup moins importante que si elles en étaient directement propriétaires. »

Cette faille dans notre système fiscal leur permet ainsi de diviser par 10 ou même 20 cet impôt!

Saisie par cette question, la sénatrice d'Indre-et-Loire,

Marie-France Beaufils a interpellé « Bercy » et a déposé un amendement à l'occasion du vote de la Loi de Finances 2016.

Celui-ci a été adopté. Dès l'année prochaine, les entreprises adeptes de ce genre de combine devront payer leurs impôts comme les autres.

MESURE D'ÉGALITE ET D'ÉQUITE ENTRE LES ENTREPRISES

Évidemment, en levant ce lièvre, les adhérents de l'ADECR 35 s'expoaux sent critiques des défenseurs

tème patronal et à être accusés d'alourdir la fiscalité de « nos » entreprises empêchant leur « compétitivité ».

Jérôme Desbrousses n'est pas, selon ses dires, « un fervent adepte de la fa-

meuse

rence libre et non faussée » mais il souligne que « cette mesure rétablira un peu d'égalité et d'équité entre les entreprises.

concur-

plupart « jouent le jeu », elles ne doivent pas être défavorisées par rapport à celles qui contournent les règles.

En l'état, il est difficile d'évaluer le manque à gagner de cette « optimisation fiscale » pour les intercommunalités et les communes.

Mais cet argent qui échappait jusque-là au fisc sera sûrement mieux utilisé pour des politiques locales que Jérôme Desbrousses espère « progressistes », en faveur des familles, des investissements, de l'éduca-

« La CFE est un peu la Taxe d'Habitation que doivent payer les entreprises » Jérôme Desbrousses, Président de l'ADECR 35.

Point de vue : **Engager une** réforme de la fiscalité des entreprises: chiche!

Celle-ci pourrait avoir comme fil conducteur la taxation des actifs financiers des entreprises.
Avec un taux 0,5%, celleci générerait entre 25 et 30 milliards d'euros de recettes nouvelles! Outre la mobilisation de ressources nouvelles, elle pénaliserait les entreprises favorisant le jeu boursier plutôt que l'investissement, la recherche et l'emploi.



Nous ne bénéficions pas d'aides et nous n'avons aucune recette publicitaire. Votre aide nous est précieuse.

Pour pouvoir continuer d'exister, « Piment Rouge » a besoin de votre soutien!

Pour tout chèque de 20 € ou plus, un superbe tablier sommelier à l'effigie du journal vous sera envoyé THE RESERVE

Vous pouvez libeller votre chèque à l'ordre

Adresse électronique : ______

de « Association des élus communistes rennais » et l'envoyer à l'adresse suivante : Maison des associations, 6 cours des Alliés, 35000 Rennes.

| Nom /prénom : | |
|---------------|--|
| Adresse : | |
| | |
| | |

Edition: Association des élus communistes rennais.

Siège social: Maison des Associations 6, cours des Alliés - 35000 RENNES

Email: eluscommunistesrennais@orange.fr Site: www.eluscommunistesrennais.org

Directeur de publication: Eric Berroche Rédacteur en chef: Arnaud De Bel-Air Impression: IMPRAM Cavan

N° ISSN: 2119-3088



Derrière les barreaux... Devant l'objectif...

Photographe et réalisatrice de documentaires, Catherine Réchard relève un défi audacieux dans une société trop souvent tentée par le « tout répressif » : celui de donner des visages et donc de l'humanité à celles et ceux que l'on ne veut pas voir. En 2011, son film « Le déménagement » traitant du transfert des prisonniers de la prison de Jacques Cartier vers Vezin-le-Coquet avait fait débat. « Visages défendus » sorti en ce début d'année s'inscrit dans sa continuité.

« J'ai toujours été photographe, je me suis orientée vers la réalisation de documentaires voici une dizaine d'années parce que j'ai ressenti les limites de la photographie pour traiter certains sujets ». Catherine Réchard se considère comme une « passeuse d'images»

Diplômée d'Histoire de l'Art, elle a appris sa profession « sur le tas » en commençant par être assistante photographe.

Sa « rencontre » avec l'univers carcéral s'est faite un peu par hasard selon ses propres termes.

« J'ai été amenée à travailler sur un atelier théâtre animé par des détenues auquel étaient associées des femmes venues de l'extérieur et qui n'avaient aucun rapport avec la prison. »

ELLES POURRAIENT ÊTRE MES FILLES, MES SŒURS, MA MÈRE

Venue pour réaliser des portraits, Catherine Réchard découvre un monde à part fait de portes, de murs, de barreaux...mais aussi d'humanité. L'atelier théâtre donne l'occasion d' « échanges incroyables, magnifiques » et ce point de vue est partagé par les femmes « de l'extérieur » associées au projet. « Elles pourraient être mes filles, mes sœurs, ma mère » confiera l'une d'entre elles en parlant ce celles que

Appleto Management CANDELA potante



« Derrière les murs, il y a des gens qui nous ressemblent » - Catherine Réchard

l'on appelle familièrement « les taulardes ».

Cette première expérience marque Catherine Réchard choquée par un univers « organisé uniquement pour les criminels les plus dangereux ».

Catherine Réchard n'est pas naïve et ne cherche

d'excuse à personne mais elle en est désor mais convaincue, il y a quelque chose à faire, quelque

chose à dire de différent sur les prisonniers que ce qui alimente la rubrique « faits divers » des journaux.

Ces femmes et ces hommes ont été condamnés à la privation de liberté, pas à ne plus exister. Rendre visibles celles et ceux qu'on ne peut pas voir et surtout qu'on ne veut pas voir : « la photo sert aussi à ça ».

SI ON LEUR ENLÈVE LEUR VISAGE, QU'EST-CE QU'IL LEUR RESTE ?

« Système P » sera un premier travail sur la pri-

son, il s'agit de portraits de prisonniers près d'objets de fortune qu'ils se sont débrouillés à fabriquer avec de la récup'. Ainsi, celui-ci aura recyclé un pot de café lyophilisé pour faire une lampe, cet autre aura réutilisé des canettes pour construire un réchaud...

Et pour la première fois aussi, Catherine Réchard est confrontée aux réticences de l'administration pénitentiaire. « Il a fallu longuement négocier ».

Après un premier film documentaire, « *Une prison dans la ville*» qui interroge à la fois la perception que les détenus ont de leur environnement extérieur et ce que le voisinage perçoit de la prison, « Le déménagement » sort en 2011.

Comme son titre l'indique, ce documentaire traite d'un déménagement bien particulier puisqu'il s'agit du transfert des détenus rennais depuis l'ancienne prison Jacques Cartier vers celle, flambant neuve, de Vezin-le-Coquet.

Mais l'administration exige que les visages soient floutées avant que le film passe sur France 3. Catherine Réchard en est profondément heurtée.

« Si on leur enlève leur

visage, qu'est-ce qu'il leur reste?».

RENDRE LA PRISON MOINS INHUMAINE

Décidée à ne pas se laisser faire, avec Candela, sa société de production et leur avocat Etienne Noël, ils engagent une bataille juridique.

« Les prisonniers avaient fait le choix d'apparaître à visage découvert et aucun texte de loi ne prive les personnes incarcérées de leur droit à l'image! »

18 mois plus tard et au terme d'un combat acharné largement relayé par la presse* (plus de 150 articles) et soutenu par de nombreux élus et par des associations, la partie est gagnée devant le Tribunal Administratif de Paris. Le film passe enfin sur la chaîne publique, leurs visages ont été rendus à leurs propriétaires.

Catherine Réchard dit ne « donner de cours à personne » sur une réforme carcérale ou l'amélioration des conditions de détention. Elle demeure toutefois convaincue que des solutions alternatives à l'incarcération comme le bracelet électronique, les chantiers d'insertion ou les Travaux d'Intérêt Général sont à développer.

«On ne peut pas rendre la prison plus humaine mais on peut la rendre moins inhumaine. Je ne prétends pas défendre une cause, à mon niveau je veux démontrer que rien n'est tout noir ni tout blanc à l'intérieur comme à l'extérieur des prisons. Derrière les murs, il y a des gens qui nous ressemblent. »

*Voir « Piment Rouge »

« Visages défendus »

Le nouveau film de Catherine Réchard Projections dans notre région, première quinzaine d'avril.

Pour tout renseignement: candelaproductions.wordpress.com